

Mercredi, 15 septembre 2004

PRÉSIDENCE: Mario MAURO

Vice-président

Interviennent Liam Aylward, au nom du groupe UEN, Jana Bobošíková, non-inscrite, Marianne Thyssen, Harlem Désir, Margarita Starkevičiūtė, Joost Lagendijk, Georgios Toussas, Nils Lundgren, Othmar Karas, Ieke van den Burg, Enrico Letta, Dimitrios Papadimoulis, Johannes Blokland, Alexander Radwan, Pervenche Berès, Karin Riis-Jørgensen, Ilda Figueiredo, Jonathan Evans, Robert Goebbels, Jules Maaten, Jacques Toubon, Enrique Barón Crespo, Karsten Friedrich Hoppenstedt, Udo Bullmann, Renato Brunetta, Pier Luigi Bersani, Gerrit Zalm, José Manuel García-Margallo y Marfil, Zsolt László Becsey, Antonis Samaras, Gunnar Hökmark, Zuzana Roithová, Astrid Lulling et Guntars Krasts.

PRÉSIDENCE: Josep BORRELL FONTELLES

Président

Intervient Joaquín Almunia.

Le débat est clos.

12. Ratification du traité constitutionnel (questions orales avec débat)

Question orale posée par Jo Leinen, au nom de la commission AFCO, au Conseil, sur les procédures de ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe (B6-0008/2004);

Question orale posée par Jo Leinen, au nom de la commission AFCO, à la Commission, sur la stratégie de communication en ce qui concerne le traité établissant une constitution pour l'Europe (B6-0009/2004).

Atzo Nicolai (Président en exercice du Conseil) et Jacques Barrot (vice-président de la Commission) répondent aux questions.

Interviennent Íñigo Méndez de Vigo, au nom du groupe PPE-DE, Richard Corbett, au nom du groupe PSE, Andrew Duff, au nom du groupe ALDE, Johannes Voggenhuber, au nom du groupe Verts/ALE, Sylvia-Yvonne Kaufmann, au nom du groupe GUE/NGL, Wojciech Wierzejski, au nom du groupe IND/DEM, Brian Crowley, au nom du groupe UEN, Andreas Mølzer, non-inscrit, Alain Lamassoure, Carlos Carnero González et Thierry Cornillet.

PRÉSIDENCE: António COSTA

Vice-président

Interviennent Bernat Joan i Marí, Kathy Sinnott, Íñigo Méndez de Vigo, celui-ci sur une question d'ordre technique, Roberta Angelilli, Alexander Stubb, James Hugh Allister, Stavros Lambrinidis, Carl Schlyter, Ryszard Czarnecki, Maria da Assunção Esteves, Sérgio Sousa Pinto, Chantal Simonot, Atzo Nicolai et Jacques Barrot.

Les délais de dépôt suivants ont été fixés:

- propositions de résolution: jeudi à 10 heures.
- amendements: jeudi 7 octobre 2004 à 12 heures.

Le débat est clos.

Vote: période de session d'octobre.